

## Diffusion des thèses sur Internet

Dans le cadre de son mandat de dépôt légal des thèses de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, la Bibliothèque de l'EPFL souhaite donner davantage de reconnaissance aux thèses de doctorat réalisées au sein des subdivisions de l'EPFL et entend favoriser leur diffusion sur Internet.

Par cette démarche, la Bibliothèque tend à faciliter l'accès au savoir, à favoriser les possibilités de contacts et d'échanges entre les scientifiques et tous les membres des communautés d'autres Universités, Hautes écoles ou Instituts scientifiques, ainsi qu'à contribuer à la renommée des docteurs et des membres du corps académique de l'École.

Cette possibilité est offerte après leur soutenance publique aux rédacteurs/rédactrices de thèses de doctorat ayant obtenu l'imprimatur du jury de thèse, toutes corrections effectuées.

L'autorisation accordée ici à la Bibliothèque n'est pas exclusive et le rédacteur/la rédactrice de la thèse conserve toute liberté de publier ou de diffuser son travail sous quelque forme autre que ce soit et sous sa propre responsabilité.

### Informations importantes

Si vous avez déjà publié tout ou partie de votre thèse ou contacté un éditeur en vue d'une publication, il se peut que vous deviez au préalable obtenir l'autorisation de votre éditeur avant de diffuser votre travail sur l'Internet. En cas de doute, il vous est recommandé d'en demander la permission : cette démarche n'est le plus souvent qu'une simple formalité.

Veillez également noter que si, par la suite, vous souhaitez publier votre thèse auprès d'un éditeur, certains d'entre eux pourront considérer sa diffusion sur l'Internet comme une première publication.

### Le rédacteur/La rédactrice de la thèse déclare :

- Accepter que la Bibliothèque de l'EPFL diffuse sur l'Internet une version électronique de sa thèse et qu'elle en dépose notamment une copie auprès de la Bibliothèque nationale Suisse en vue d'archivage et de diffusion sur d'autres serveurs.
- certifier que la version électronique remise en vue de la diffusion est conforme à la version officielle de son travail, approuvée par le jury de thèse (imprimatur, avec toutes les corrections requises dûment effectuées).

- certifier qu'il n'y a aucun droit de tiers qui empêcherait ou restreindrait la publication électronique de sa thèse. Qu'il demeure seul(e) responsable, conformément à toutes les dispositions légales applicables en la matière, du contenu de sa thèse, notamment quant aux citations ou autres utilisations d'oeuvres de tiers.

Nom et prénom : .....

Titre de la these : .....

.....

.....

Numéro : .....

Année : .....

Adresse : .....

.....

.....

E-mail: .....

**Déclaration de la Bibliothèque de l'EPFL :**

La Bibliothèque s'engage à diffuser et à signaler largement sur les réseaux la thèse qui lui est confiée.

La Bibliothèque décline toute responsabilité quant à l'usage fait par les personnes qui accèdent à la thèse et ne donne aucune autre garantie quant à la sécurité et la fiabilité des équipements et des moyens techniques liés à l'hébergement électronique.

La présente autorisation ne modifie en rien les droits d'auteur qui demeurent en main des ayants droits légaux.

Au cas où le/la rédacteur/-trice souhaiterait par la suite publier sa thèse auprès d'un éditeur et se trouverait empêché/-e de contracter du fait de la présente autorisation, il/elle a la possibilité de demander à la Bibliothèque de suspendre la diffusion de sa thèse sur l'Internet pour une période déterminée ou indéterminée.

Les frais relatifs à la diffusion de la thèse sur les réseaux par la Bibliothèque sont à sa charge. Aucune rémunération n'est due au rédacteur/à la rédactrice de la thèse au regard des autorisations de diffusion accordées.

La Bibliothèque se réserve le droit de retirer la thèse de son site pour toutes raisons administratives.

Fait à ....., le.....

Le rédacteur

La rédactrice de la thèse (signature).....